

TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITE DES BATIMENTS A L'UNIVERSTE TOULOUSE CAPITOLE



MAITRE D'OUVRAGE:

Université TOULOUSE CAPITOLE
62 rue du Doyen MARTY
31000 TOULOUSE CEDEX



ARCHITECTE

CAZABON Architecture
Tél: 05.62.73.39.83
cazabon-architecture.com@gmail.com



BUREAU D'ETUDES

BET INGEBAT
Tél: 05.34.40.04.27
a.lo@ingebat.fr



BUREAU DE CONTROLE

BTP CONSULTANTS
Tél: 05.34.43.46.46.
noemie.peronne@btp-consultants.fr



SPS

APAVE
Tél: 05.61.37.62.62.
bertrand.vivien@apave.com

ETUDES DE PROJET

PIECES ECRITES

MACROLOT 03 - CLOISONS PEINTURE REV. SOLS

22.04.2025

Ech :

**PRO
ML 03**

DATE	INDICE	MODIFICATIONS
22.04.2025	0	CREATION DE DOCUMENT

MACROLOT 03 – CLOISONS DOUBLAGE FAUX PLAFOND – PEINTURE -REV. SOLS

LOT DOUBLAGE CLOISONS FAUX PLAFOND

-

I - Étendue des travaux

Les travaux à réaliser par l'entreprise dans le cadre de son marché sont essentiellement les suivants :

Réalisation de tous les ouvrages de doublages, cloisons, faux plafonds pour les travaux de mise en accessibilité à UT1 CAPITOLE A TOULOUSE.

II - Documents de référence contractuels

Les ouvrages du présent lot devront répondre aux conditions et prescriptions des documents techniques qui lui sont applicables, dont notamment ceux contenus dans le tableau suivant :

DTU	Intitulé	Normes
DTU 20.1	Ouvrages en maçonnerie de petits éléments - Parois et murs	XP P 10-202-1-2 et 3
DTU 25.1	Enduits intérieurs en plâtre	NF P 71-201-1 et 2
DTU 25.221	Plafonds constitués par un enduit en plâtre	NF P 71-202
DTU 25.222	Plafonds fixés :	NF P 72.201
	- plaques de plâtre à enduire ;	
	- plaques de plâtre à parement lisse.	
DTU 25-231	Plafonds suspendus en éléments de terre cuite	NF P 68-202
DTU 25.232	Plafonds suspendus :	NF P 68-20
	- plaques de plâtre à enduire ;	
	- plaques de plâtre à parement lisse directement suspendues	
DTU 25.31	Ouvrages verticaux de plâtrerie ne nécessitant pas l'application d'un enduit en plâtre - Exécution de cloisons en carreaux de plâtre	NF P 72-202-1-2 et 3
DTU 25.41	Ouvrages en plaques de parement en plâtre (plaque à faces cartonnées)	NF P 72-203-1 et 2
DTU 25.42	Ouvrages de doublage et habillage en complexes et sandwichs plaques de parement en plâtre isolant	NF P 72-204-1 et 2
DTU 25.51	Mise en œuvre des plafonds en staff	NF P 73-201-1 et 2
DTU 27.1	Réalisation de revêtements par projection pneumatique de fibres minérales avec liant	NF P 15-202-1 et 2
DTU 27.2	Réalisation de revêtements par projection de produits pâteux	NF P 15-203-1 et 2
DTU 59.1	Travaux de peinture des bâtiments	NF P 74-201-1 et 2
DTU 59.4	Mise en œuvre des papiers peints et des revêtements muraux	NF P 74-204-1 et 2

Normes	Intitulé	Statut
NF B 12-300	Gypse et plâtres - Plâtres - Généralités - Clauses et conditions générales	HOM
NF B 12-301	Gypse et plâtres - Plâtres pour enduits intérieurs à application manuelle ou mécanique de dureté normale ou de très haute dureté	
	- Classification, désignation, spécifications	HOM
NF B 12-302	Plâtres à mouler pour staff	HOM
NF B 12-401	Gypse et plâtres - Plâtres - Techniques des essais	HOM
P 08-311	Cloisons construites avec des composants - Essais de résistance aux chocs	EXP
P 08-312	Cloisons construites avec des composants - Essais de résistance aux pressions et de pressions statiques engendrées par le vent et battements de portes	
ISO 7894	EXP	
NF P 14-101	Blocs en béton pour murs et cloisons - Blocs en béton - Définitions	HOM
NF P 14-102	Blocs en béton destinés à rester apparents - Définitions - Spécifications - Méthode d'essai - Conditions de réception	EXP
NF P 14-301	Blocs en béton de granulats courants	HOM
NF P 14-304	Blocs en béton de granulats légers	HOM
NF P 14-306	Blocs en béton cellulaire autoclavé	HOM
NF P 14-402	Blocs en béton - Dimensions	HOM
NF P 72-301	Carreaux de plâtre d'origine naturelle à parements lisses pour cloisons de distribution ou doublage	ENREG
NF P 72-321	Éléments en plâtre et produits de mise en œuvre - Liants-colles et colles de blocage à base de plâtre - Définition, spécifications, essais	HOM
P 72-500	Carreaux de plâtre - Définition, spécifications et méthodes d'essais	PROJ
NF P 73-301	Staff et Stuc - Éléments en staff - Plaques - Éléments pour décoration	HOM
ainsi que toutes les normes françaises énumérées aux annexes « Textes normatifs » de certains DTU cités ci-avant.		

- *Autres textes et documents*

Devront également être respectées les prescriptions et spécifications des textes et documents suivants, dans le cas où ils peuvent être

applicables à tous ou à certains ouvrages du marché.

- *Guide du CSTB*

Guide de l'isolation par l'intérieur des bâtiments d'habitation du point de vue des risques en cas d'incendie.

— Fascicule 1624 + 2118 et 2469 + erratum novembre 1992.

- *Autres textes*

Nouvelle réglementation acoustique (NRA), définie par :

— article du 28 octobre 1994 pour les bâtiments d'habitation ;

— décret du 9 juin 1995 pour les établissements d'enseignement.

- *Spécifications concernant les enduits plâtres devant être peints*

(DTU 59.1 - Norme NF P 74-201-1 et 2)

Les enduits plâtre intérieurs devant recevoir une peinture ou un papier peint devront répondre aux prescriptions de ce DTU 59.1 - Chapitre 5

- Subjectiles - article 5.2, en ce qui concerne :

— la pulvérulence ;

— les efflorescences ou salpêtre ;

— les tâches de bistre ;

— la dureté ;

— la planitude ;

— la qualité de surface.

- **III - Textes officiels - Acoustique**

- *Locaux de travail*

Arrêté du 30 août 1990 relatif à la correction acoustique des locaux de travail.

- *Ordre de préséance*

Au sujet des DTU, normes et autres textes visés ci-avant, il est bien précisé ici qu'en cas de discordance entre les spécifications, prescriptions ci-après du présent CCTP et celles de documents ci-avant, l'ordre de préséance sera celui énoncé aux « *Clauses communes* à tous les lots ».

- **IV - Réglementations concernant les matériaux et produits**

- *Avis techniques*

Pour tous les matériaux et produits qui relèvent de la procédure de l'Avis technique, il ne pourra être mis en œuvre que des matériaux et produits ayant fait l'objet d'un Avis technique.

L'entrepreneur devra toujours fournir l'Avis technique en cours de validité pour les matériaux et produits concernés.

- *Marquage « NF »*

Pour tous les matériaux et produits ayant fait l'objet d'une certification à la marque « NF », il ne pourra être mis en œuvre que des matériaux et produits admis à cette marque « NF ».

Tous les matériaux et produits concernés devront comporter un marquage normalisé avec les indications exigées.

- *Produits certifiés*

Pour tous les matériaux et fournitures ayant fait l'objet d'une certification, l'entrepreneur ne pourra mettre en œuvre que des matériaux et fournitures titulaires de cette certification.

Ces matériaux et fournitures certifiés 1993 sont les suivants concernant le présent lot :

— plaques de parement en plâtre : no 01.47 ;

— produit de traitement de joints entre plaques de parement en plâtre : no 09.30 ;

— complexes et sandwichs de doublage isolant : no 09.20 ;

— mortiers adhésifs de pose de complexes plaques de plâtre isolant : no 09.31.

- **V - Performances acoustiques des cloisons en plaques de plâtre**

À la suite de l'évolution des normes et des conditions d'essais, les fabricants de cloisons en plaques de plâtre vissées sur ossature métallique ont été amenés à demander une actualisation des performances acoustiques de ces cloisons.

Les valeurs mesurées en laboratoire depuis plusieurs années font apparaître des écarts de performances sensibles pour des cloisons a priori identiques.

Le Syndicat national des industries du plâtre a donc fait procéder à une campagne d'essais croisés :

— dans les laboratoires du CSTB

et

— des laboratoires du CEBTP

afin de proposer pour chaque type d'ouvrage testé une valeur unique, obtenue sur la base de la moyenne des résultats.

Ces nouvelles performances acoustiques sont des valeurs nominales sur lesquelles les fabricants de ce type de cloisons s'engagent à communiquer.

Dans le CCTP ci-après, ces nouvelles performances acoustiques sont indiquées entre parenthèses à la suite des valeurs données dans la documentation du fabricant pour les cloisons testées.

VI - Prestations à la charge du présent lot

Les prestations à la charge de la présente entreprise dans le cadre de son marché comprendront implicitement :

- le transport et l'amenée à pied d'œuvre de tous les matériaux, produits et autres nécessaires à la réalisation des travaux ;
- la réception de l'état des supports en présence du maître d'œuvre et de l'entrepreneur ayant réalisé les supports ;
- le nettoyage des supports et l'enlèvement des déchets ;
- l'implantation et le montage des cloisons ;
 - en maçonnerie brute,
 - en éléments de plâtre finis,
 - en plaques de plâtre sur ossature métallique ;
- l'exécution des doublages ;
- l'exécution des enduits en plâtre
 - sur murs,
 - sur cloisons,
 - en plafond ;
- la mise en place de plaques de plâtre
 - sur parois verticales,
 - en plafond ;
- la mise en place des huisseries bois, métalliques
- l'exécution d'ouvrages en plâtre de protection incendie ;
- les ouvrages divers de plâtrerie ;
- le balayage et le nettoyage des locaux pour la livraison et la réception ;
- la protection des ouvrages jusqu'à la réception ;
- l'enlèvement hors du chantier de tous les déchets et gravois en provenance de ces travaux ;
- et toutes autres prestations et fournitures accessoires nécessaires à la finition complète et parfaite des ouvrages du présent lot.

DESCRIPTION DES OUVRAGES

CLOISONS DE DISTRIBUTION EN PLAQUES DE PLÂTRE SUR OSSATURE METALLIQUE

Cloisons de distribution en plaques de plâtre haute dureté vissées sur ossature métallique de type *Placostil* ou équivalent.

Mise en œuvre conformément aux prescriptions du DTU 25.41 et du fabricant :

- mise en place de l'ossature en acier galvanisé avec montants, rails et tous accessoires ;
- mise en place des huisseries de portes, huisseries fournies et amenées à pied d'œuvre par le menuisier ;
- mise en place des plaques vissées sur l'ossature.
- mise en place de renforts dans les ossatures pour fixations ultérieures d'équipements (radiateurs, meubles suspendus) ;

Finition des cloisons comme suit :

- ragréage des joints et calfeutrements avec un enduit préconisé par le fabricant et ratissage général.

À tous les angles saillants, mise en place de protections spéciales préconisées par le fabricant.

• Type 98/48

Épaisseur totale de la cloison : 98 mm

Nombre et épaisseur des plaques par parement : 4 × 13 THD sur face vue

Type de plaques : Placo / Lisaplac MO,

Résistance au feu : 1 h

Isolation par matelas revêtu d'un papier kraft formant pare-vapeur, matelas en laine minérale.

Épaisseur : 48 mm. Pose entre cloisons

RW + c : 47 db

R = 0.96m²k/w

Up = 0.73 W/m².k

LOCALISATION

SITE ARSENAL

BATIMENT CENTRAL

Niveau 0 : sanitaires Aile SUD, Sanitaires Aile NORD

Niveau 1 : Sanitaires NORD,

Niveau 2 : Sanitaires NORD,

Niveau 3 : Sanitaires NORD,

BATIMENT J

Niveau 3 : Sanitaires J324, J326

SITE ANCIENNES FACULTES

- BATIMENT LAUTMANN
 - Niveau sous-sol : Sanitaire
 - Niveau 0 : Sanitaire
- BATIMENT MDE
 - Niveau 0 : Sanitaire
 - Niveau 1 : Sanitaire
 - Niveau 3 : Sanitaire
- BATIMENT AGENCE COMPTABLE
 - Niveau 0: Sanitaire

SITE MANUFACTURE DES TABACS

- BATIMENT E
 - Niveau sous-sol : Sanitaires cafétéria
 - Niveau 0 : Sanitaires coté accueil et escalier E3
 - Niveau 1 : Sanitaires
 - Niveau 2 : Sanitaires homme et femme
 - Niveau 3 : Sanitaires
 - Niveau 4 : Sanitaires
- BATIMENT D
 - Niveau 0 : Sanitaires
 - Niveau 1 : Sanitaires
 - Niveau 2 : Sanitaires coté bâtiment B et bâtiment C
 - Niveau 3 : Sanitaires
 - Niveau 4 : Sanitaires coté bâtiment B et bâtiment C

TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITE - PRO

UNIVERSITE TOULOUSE 1 – CCTP MACROLOT 03- COISONS DOUBLAGE FAUX PLAFONDS- PEINTURE- REVETEMENT DE SOLS

- BATIMENT G
 - Niveau 0 : Sanitaires
- BATIMENT I
 - Niveau 0 : Sanitaires
 - Niveau 2 : Sanitaires

DOUBLAGE PLAQUE DE PLATRE

Doublage avec plaques de plâtre haute dureté collée (épaisseur 13 mm).

Mise en œuvre conforme aux prescriptions du fabricant,

Finition par ragréage des joints et façon de protection des angles saillants par mise en place de profilés spéciaux.

Doublage avec plaques d'épaisseur 9 mm, amincies sur 2 côtés, Les plaques sont posées perpendiculairement aux ossatures, à joints décalés.

Les bords droits non amincis en usine sont biseautés sur chantier pour l'enduisage, avec un rabot électrique.

Les joints entre plaques sont traités avec l'enduit en pâte dans lequel est marouflée une grille de verre.

Domaine de validité

- Validé pour des locaux humides jusqu'à EB+c
- Ossature métallique F530 à entraxe de 500 mm
- REI 60 sous plancher acier/béton
- Système de suspension constitué de cavaliers pivots et de tiges filetées M6 à entraxe de 1200 mm
- Pose des plaques perpendiculairement aux F530(pour plafond CF uniquement)
- Insertion de la laine de roche entre les F530
- Raccordement en rive par cornière type CR2
- Traitement des joints avec l'enduit en pâte
- Pente maximale du plafond de 7°

Détail A : Entraxes ossatures et suspentes

Finitions

- Avant d'appliquer une peinture sur le plafond, il convient de s'assurer de la qualité du joint entre plaques. Les travaux doivent intervenir après un délai suffisant pour permettre le séchage des joints.
- Les travaux de peinture doivent être conformes aux dispositions du DTU 59.1.

LOCALISATION

SITE ARSENAL

BATIMENT CENTRAL : TOUS MURS, POTEAUX, RETOMBÉES INTERIEURS HABILLAGE DES PAROIS VERTICALES DES TREMIERS JUSQU'AU CHASSIS DE DESENFUMAGE.

Niveau 0 : sanitaires Aile SUD, Sanitaires Aile NORD

Niveau 1 : Sanitaires NORD,

Niveau 2 : Sanitaires NORD,

Niveau 3 : Sanitaires NORD,

BATIMENT J : TOUS MURS, POTEAUX, RETOMBÉES INTERIEURS HABILLAGE DES PAROIS VERTICALES DES TREMIERS JUSQU'AU CHASSIS DE DESENFUMAGE.

Niveau 3 : Sanitaires J324, J326

SITE ANCIENNES FACULTES

- BATIMENT LAUTMANN
 - Niveau 0 et 1 : Doublages ascenseur

RODEZ

Bâtiment B suite à démolition rampe

DOUBLAGE ½ STILL AVEC PLAQUE DE PLATRE AVEC ISOLANT

Doublage en panneaux composites isolants de hauteurs d'étage haute dureté collée (épaisseur 13 mm), constitués d'une face isolantes en polystyrène expansé , d'épaisseur 100 mm et d'un parement de plâtre cartonné d'épaisseur 13 mm de type Placomur Ultra Th38 10 cm laine minérale à $\lambda = 0.038 \text{ W/m.K}$ (R isolant = $3.15 \text{ m}^2.\text{K/W}$), Coefficient Up : $0.20 \text{ W/m}^2.\text{K}$.

CF NOTICE THERMIQUE

Plaques anti humidité (marine) dans ttes pièces humides le cas échéant.

TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITE - PRO

UNIVERSITE TOULOUSE 1 – CCTP MACROLOT 03- COISONS DOUBLAGE FAUX PLAFONDS- PEINTURE- REVETEMENT DE SOLS

Les plaques de plâtre, seront traitées avec les soins nécessaires pour une finition soignée en peinture.

Au droit de toutes pièces humides, les panneaux reposeront sur des semelles pvc.
Dans les sanitaires, les parements des cloisons seront réalisés en plaque anti humidité (marine).

En pied de doublage , l'entreprise devra :

- en pose sur sol fini : un calfeutrement en laine minérale (étanchéité à l'air),
- en pose sur sol brut (chape ou carrelage) : un calfeutrement au mortier MAP et protection des pieds de doublage par film polyane 100 microns remontant de 2 cm par rapport au sol fini + joints d'étanchéité mastic souple en périphérie des pièces humides évitant les infiltrations entre doublage et et chape (si nécessaire).

Les isolants iront de plancher à plancher.

Nota : Tte tranche d'isolant visible devra être revêtue d'une plaque de finition BA 13 ou plâtre
Découpage au droit des entrées d'airs acoustiques posées en maçonneries,
Traitement soigné de la jonction des doublages avec les menuiseries extérieures + joints acryliques

LOCALISATION

SITE ARSENAL

BATIMENT CENTRAL : TOUS MURS, POTEAUX, RETOMBES INTERIEURS HABILLAGE DES PAROIS VERTICALES DES TREMIES JUSQU'AU CHASSIS DE DESENFUMAGE EN CONTACT AVEC L'EXTERIEUR

Niveau 0 : sanitaires Aile SUD, Sanitaires Aile NORD

Niveau 1 : Sanitaires NORD,

Niveau 2 : Sanitaires NORD,

Niveau 3 : Sanitaires NORD,

BATIMENT J : TOUS MURS, POTEAUX, RETOMBES INTERIEURS HABILLAGE DES PAROIS VERTICALES DES TREMIES JUSQU'AU CHASSIS DE DESENFUMAGE EN CONTACT AVEC L'EXTERIEUR

Niveau 3 : Sanitaires J324, J326

FAUX PLAFONDS EN PLAQUES DE PLATRE LISSES OU PERFOREES

Fourniture et pose d'un faux plafond Type minerval de chez EUROCOUSTIC ou similaire, constitué de plaques de plâtre lisses ou perforées, peintes en usine avec peinture blanche phase aqueuse.

Dimensions modulaires : 600 x 600

Coloris : Blanc

Absorption acoustique : la performance du panneau sera de $\alpha_w = 0.90$. 39 db minimum

Réaction au Feu : Le plafond mis en œuvre aura le classement de réaction au feu Euroclasse A1 (blanc)

Tenue à l'humidité : Les plafonds seront 100% plan quelque soit le degré d'hygrométrie.

Réflexion lumineuse : le coefficient sera supérieur à 86% (blanc).

Installation : Le plafond sera mis en œuvre sur une ossature composée de profilés en acier galvanisé avec semelle visible blanche. BOARD T24/35. Une cornière de rive du même coloris assurera la finition périphérique au droit des murs et des cloisons.

Résistance à l'humidité TH : 100

Hygiène La laine de roche ne contient aucun élément nutritif et ne permet pas le développement de micro-organismes.

LOCALISATION

SITE ANCIENNES FACULTES

- BATIMENT LAUTMANN
 - Niveau 0 et 1 : faux plafond - ascenseur

SITE MANUFACTURE DES TABACS

- BATIMENT E
 - Niveau sous-sol : cafétéria
 - Niveau 0 : escalier E3

FAUX PLAFONDS EN PLAQUES DE PLATRE PIECES HUMIDES

Fourniture et pose d'un faux plafond Type CERAMAGUARD de chez AMSTRONG ou similaire, constitué de plaques de plâtre lisses ou

perforées, peintes en usine avec peinture blanche phase aqueuse.

Dimensions modulaires :	600 x 600
Coloris :	Blanc
Absorption acoustique :	la performance du panneau sera de $\alpha_w = 0,55$. 39 db minimum
Réaction au Feu :	Le plafond mis en œuvre aura le classement de réaction au feu Euroclasse A1 (blanc)
Tenue à l'humidité :	Les plafonds seront 100% plan quelque soit le degré d'hygrométrie.
Réflexion lumineuse :	le coefficient sera supérieur à 79% (blanc).
Installation :	Le plafond sera mis en œuvre sur une ossature composée de profilés en acier galvanisé avec semelle visible blanche. BOARD T24/35. Une cornière de rive du même coloris assurera la finition périphérique au droit des murs et des cloisons.
Résistance à l'humidité TH :	100
Hygiène	La laine de roche ne contient aucun élément nutritif et ne permet pas le développement de micro-organismes.

ARSENAL

BATIMENT CENTRAL :

Niveau 0 : sanitaires Aile SUD, Sanitaires Aile NORD

Niveau 1 : Sanitaires NORD,

Niveau 2 : Sanitaires NORD,

Niveau 3 : Sanitaires NORD,

BATIMENT J

Niveau 3 : Sanitaires J324, J326

SITE ANCIENNES FACULTES

- BATIMENT LAUTMANN
 - Niveau sous-sol : Sanitaire
 - Niveau 0 : Sanitaire
- BATIMENT MDE
 - Niveau 0 : Sanitaire
 - Niveau 1 : Sanitaire
 - Niveau 3 : Sanitaire

SITE MANUFACTURE DES TABACS

- BATIMENT E
 - Niveau sous-sol : Sanitaires cafétéria
 - Niveau 0 : Sanitaires coté accueil et escalier E3
 - Niveau 1 : Sanitaires
 - Niveau 2 : Sanitaires homme et femme
 - Niveau 3 : Sanitaires
 - Niveau 4 : Sanitaires
- BATIMENT D
 - Niveau 0 : Sanitaires
 - Niveau 1 : Sanitaires
 - Niveau 2 : Sanitaires coté bâtiment B et bâtiment C
 - Niveau 3 : Sanitaires
 - Niveau 4 : Sanitaires coté bâtiment B et bâtiment C
- BATIMENT G
 - Niveau 0 : Sanitaires
- BATIMENT I
 - Niveau 0 : Sanitaires
 - Niveau 2 : Sanitaires

HUISSERIES, TRAPPES, RENFORTS DANS CLOISONS

Le présent lot devra effectuer la pose :

- des huisseries des portes et trappes fournies par le lot Menuiserie intérieure,
- d'un joint acrylique à la charge de l'entreprise pour une finition parfaite entre l'huisserie et la cloison placostill.
- des renforts dans cloisons pour fixations ultérieures d'équipements lourds notamment les radiateurs & meubles suspendus,
- des cadres pour désenfumage fournis par le lot VMC y compris joints acryliques à peindre

LOCALISATION

TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITE - PRO

UNIVERSITE TOULOUSE 1 – CCTP MACROLOT 03- COISONS DOUBLAGE FAUX PLAFONDS- PEINTURE- REVETEMENT DE SOLS

SITE ARSENAL**BATIMENT CENTRAL :**

Niveau 0 : sanitaires Aile SUD, Sanitaires Aile NORD

Niveau 1 : Sanitaires NORD,

Niveau 2 : Sanitaires NORD,

Niveau 3 : Sanitaires NORD,

BATIMENT J

Niveau 3 : Sanitaires J324, J326

SITE ANCIENNES FACULTES

- **BATIMENT LAUTMANN**

- Niveau sous-sol : Sanitaire

- Niveau 0 : Sanitaire

- Niveau 0 et 1 : faux plafond - ascenseur

- **BATIMENT MDE**

- Niveau 0 : Sanitaire

- Niveau 1 : Sanitaire

- Niveau 3 : Sanitaire

SITE MANUFACTURE DES TABACS

- **BATIMENT E**

- Niveau sous-sol : Sanitaires cafétéria

- Niveau 0 : Sanitaires coté accueil et escalier E3

- Niveau 1 : Sanitaires

- Niveau 2 : Sanitaires homme et femme

- Niveau 3 : Sanitaires

- Niveau 4 : Sanitaires

- **BATIMENT G**

- Niveau 0 : Sanitaires

- **BATIMENT I**

- Niveau 0 : Sanitaires

- Niveau 2 : Sanitaires

BANDES ARMEES – JOINTS

Fourniture et pose de bandes armées suivant préconisation du fabriquant y compris reprise en pied si nécessaire avant peinture.

LOCALISATION :

ANGLES SAILLANTS SUR CLOISONS PLATRE

RESERVATIONS – ENDUIT DE FINITION

Réservations à la scie cloche sur sorties VMC, eaux usées, eaux vannes, canalisations chauffage eau froide, eau chaude, etc...

Rebouchage autour des canalisations, et enduit de lissage après passage des corps d'états.

Toutes les réservations en deçà de 150 mm seront dues et rebouchées par les lots techniques, au delà de ce diamètre suivant plans de réservation, réalisées et recouchées par le présent lot.

LOCALISATION :

TOUTES PIÈCES PROJET

RACCORD D'ENDUIT

Raccord d'enduit plâtre de finition au droit des nouvelles huisseries et cloisons ainsi que des réservations de gaines de ventilations ou réseaux de climatisation après rebouchage par le lot concerné.

Enduit intérieur sans fibre ni amiante.

Aspect de finition continu :

- Finition soignée;

Avant application, nettoyage et brossage du support.

Application directe sur support après nettoyage et brossage :

LOCALISATION :
TTES PIECES PROJET

CHEVETRE

Pour le maintien des caractéristiques mécaniques de la cloison, les dimensions intérieures des réservations de doivent pas excéder 1070 mm et 600 mm de hauteur.

Ces réservations peuvent être réalisées de façon circulaire suivant un plan de réservation de positionnement communiqués par le lot CVC.

Le rebouchage après passage de l'équipement traversant est assuré par l'entreprise en charge de la pose de celui-ci et devra faire l'objet d'un PV de résistance au feu.

LOCALISATION :
TTES PIECES PROJET

NETTOYAGE DE CHANTIER

L'entrepreneur devra immédiatement après exécution de ses travaux, procéder au nettoyage des ouvrages.

Il devra nettoyer les poussières et taches (enduits, colles) générées par la réalisation de ses ouvrages) sur toutes les parois verticales, des sols et des ouvrages tels que les menuiseries extérieures, intérieures, plinthes, sanitaires, faïences, vitreries, sols carrelés, etc...

LOCALISATION :
TTES PIECES PROJET

LOT PEINTURE

I - Étendue des travaux

Les travaux à réaliser par l'entreprise dans le cadre de son marché sont essentiellement les suivants :
Réalisation de tous les ouvrages de peinture, pour les travaux de mise en accessibilité à UT1 CAPITOLE A TOULOUSE.

II - Documents de référence contractuels

Les ouvrages du présent lot devront répondre aux clauses, conditions et prescriptions des documents techniques existants qui lui sont applicables, dont notamment ceux contenus dans le tableau suivant :

DTU	Intitulé	Normes
DTU 59.1	Travaux de peinture des bâtiments	NF P 74-201-1 et 2
DTU 59.2	Revêtements plastiques épais sur béton et enduits à base de liants hydrauliques	NF P 74-202-1 et 2
DTU 59.3	Peinture de sols	NF P 74-203-1 et 2
DTU 59.4	Mise en œuvre des papiers peints et des revêtements muraux - Travaux de bâtiments - Mise en œuvre des papiers et revêtements muraux - Lexique des termes usuels (Fascicule de documentation rattaché au DTU 59.4)	NF P 74-204-1 et 2
DTU 42.1	Réfection de façades en service par revêtements d'imperméabilité à base de polymères	
NF P 84-404-1-2	Guide d'emploi - 3	
	Additif au DTU	NF P 84-405

En ce qui concerne les subjectiles

Plâtre et assimilés : DTU 25.1, DTU 25.221, DTU 25.222, DTU 25.231, DTU 25.232, DTU 25.31, DTU 25.41, DTU 25.42 et DTU 25.51.
Béton et enduits aux liants hydrauliques : DTU 21, DTU 22.1, DTU 23.1, DTU 26.1 et DTU 26.2.

CCTG

Fascicule 56 : Protection des ouvrages métalliques contre la corrosion.
Approuvé par décret no 86-290 du 25 février 1986.

Normes	Intitulé	Statut
NF T 36-001	Dictionnaire technique des peintures et des travaux d'application	HOM
Normes de la Série T 30 concernant les spécifications d'usage de produits finis et les méthodes d'essais, dont notamment		
T 30-061	Comparaison visuelle de la couleur des peintures	ENR
T 30-063	Détermination de la compatibilité entre 2 couches de peinture	FD
T 30-069	Préparation d'un film de peinture par décollement de son support	FD
T 30-071	Peintures - Dégradation des surfaces peintes - Principes généraux d'évaluation de la quantité et de la dimension des types courants de défauts - Désignation du degré de cloquage et d'enroulement	ENR
NF T 30-079	Peintures et vernis - Évaluation de la dégradation des surfaces peintes - Désignation de l'intensité, de la quantité et de la dimension des types courants de défauts - Partie 4 : désignation du degré de craquelage	HOM
NF T 30-080	Peintures et vernis - Évaluation de la dégradation des surfaces peintes - Désignation de l'intensité, de la quantité et de la dimension des types courants de défauts - Partie 5 : désignation du degré d'écaillage	HOM
NF T 30-073	Peinture et vernis - Évaluation du rendement spécifique	HOM
NF T 30-074	Peintures et vernis - Peintures en phase solvant - Détermination des teneurs en liant et en matières pulvérulentes	HOM
NF T 30-075	Peinture - Détermination du pouvoir masquant	HOM
T 30-076	FD	
T 30-081	Peintures et vernis - Appréciation du farinage	EXP
NF T 30-082	Peintures et vernis - Essai de lavabilité	HOM
T 30-120	Peintures - Détermination de l'épaisseur du feuillet	FD
T 30-121	FD	
T 30-122	Peintures - Détermination de l'épaisseur du feuillet sec	FD
T 30-123	Peintures et vernis - Mesurage de l'épaisseur du feuillet sec	FD NF T 30-124
T 30-125	Peintures - Détermination de l'épaisseur du feuillet frais	FD Peintures - Enduits de peinture pour travaux intérieurs
T 30-606	Mesure de l'adhérence-cohésion par détermination de la résistance à l'arrachement par traction	FD
T 30-607	Mesure de l'adhérence-cohésion après opération conventionnelle de détapissage	FD
NF T 30-608	Spécifications - Peintures - Revêtements plastiques épais	HOM
NF T 30-700	Spécifications	HOM

TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITE - PRO

UNIVERSITE TOULOUSE 1 – CCTP MACROLOT 03- COISONS DOUBLAGE FAUX PLAFONDS- PEINTURE- REVETEMENT DE SOLS

T 30-701	Détermination du complément d'imperméabilité à l'eau de ruissellement	FD	
T 30-702	Évolution de l'adhésivité-cohésion sous l'effet d'agents climatiques	FD	
T 30-704	Évolution de susceptibilité au cloquage et mesure éventuelle de la transmission de la vapeur d'eau	FD	
T 30-706	Détermination de la sensibilité à l'eau - Essai de pelage	FD	
T 30-801	Peintures pour l'extérieur des bâtiments - Détermination conventionnelle de la perméabilité à l'eau des peintures microporeuses pour façades	FD	
T 30-802	Peintures pour l'extérieur des bâtiments - Détermination conventionnelle de la tenue à la chaleur et à l'humidité des peintures microporeuses pour façades	FD	
T 30-803	Peintures pour l'extérieur des bâtiments - Détermination de la tenue sur fonds alcalins des peintures microporeuses pour façades	FD	
T 30-804	Peintures pour le bâtiment - Spécifications des peintures microporeuses pour façades	HOM	
T 30-805	Peintures - Guide relatif aux produits de peintures utilisés dans les travaux de peinturage du bâtiment	FD	
T 30-807	Peintures et vernis - Peintures pour le bâtiment - Fiche descriptive du produit	FD	
T 30-808	Peintures et vernis pour le bâtiment - Guide relatif aux produits et systèmes de peintures pour façades - Revêtements minéraux, revêtements organiques	FD	
Normes de la Série T 34 concernant les systèmes et spécifications des peintures			
NF T 34-202	Peintures et vernis - Systèmes de peinture pour la protection de la surface du bois - Lasures - Spécifications		HOM
NF T 34-550	Peintures et vernis - Systèmes de peinture pour la protection des ouvrages métalliques - Spécifications		HOM
NF T 34-551	Peintures et vernis - Systèmes de peinture pour la protection des ouvrages métalliques - Définition et confection des éprouvettes		HOM
NF T 34-552	Peintures et vernis - Systèmes de peintures pour la protection des ouvrages en acier - Essai d'immersion au radeau en eau de mer vive		HOM
NF T 34-553	Peintures et vernis - Systèmes de peinture pour la protection des ouvrages métalliques - Méthodes d'analyse		HOM
NF T 34-720	Peintures - Revêtements semi-épais à fonction de protection des supports faïences		EXP
NF T 34-722	Peintures et vernis - Produits de peinture et systèmes de revêtement pour maçonnerie et béton en extérieur - Adaptation des revêtements de façade à la nouvelle classification européenne		EXP
NF T 34-810	Peintures et vernis - Spécifications des peintures de finition pour pièces sèches		HOM
NF T 34-811	Peintures et vernis - Spécifications des peintures de finition pour pièces humides		HOM
Normes de la Série T 35 concernant les préparations des subjectiles acier avant peinture par projection			
Préparation des subjectiles d'acier avant application de peintures et de produits assimilés			
Spécifications pour abrasifs métalliques destinés à la préparation par projection			
T 35-505-1	Partie 1	FD	à à T 35-505-4 Partie 4 FD
T 35-507-1	Partie 1	FD	à à
T 35-507-7	Partie 7	FD	
T 35-508-1	Partie 1	FD	à à T 35-508-8 Partie 8 FD
T 35-509-1	Partie 1	FD	à à T 35-509-7 Partie 7 FD
NF T 35-506	Peintures et vernis - Peintures primaires d'atelier à la poussière de zinc		Définition des degrés de préparation secondaire de surface
NF A 35-511	Subjectiles en acier grenailé prépeint		HOM
NF A 35-512			
Autres Normes			
NF T 36-005	Peintures et vernis - Classification des peintures, des vernis et des produits connexes		HOM
T 72-086	Produits de protection du bois - Lasures - Essai de vieillissement climatique naturel		EXP
NF EN 1062-1	Peintures et vernis - Produits de peinture et systèmes de peintures pour maçonnerie extérieure et béton - Partie 1 : classification		HOM
NF EN 927-1	Peintures et vernis - Produits de peinture et systèmes de peinture pour le bois en extérieur - Partie 1 : classification et sélection		HOM
NF EN 971-1	Peintures et vernis - Termes et définitions pour produits de peinture - Partie 1 : termes généraux		HOM
NF EN ISO 9514	Peintures et vernis - Détermination du délai maximal d'utilisation après mélange des peintures liquides - Préparation et conditionnement des échantillons et lignes directrices pour les essais		HOM
NF ISO 7724-1	Peintures et vernis - Colorimétrie - Partie 1 : principes		HOM
NF ISO 7724-2	Peintures et vernis - Colorimétrie - Partie 2 : mesurage de la couleur		HOM
NF ISO 7724-3	Peintures et vernis - Colorimétrie - Partie 3 : calcul des différences de couleur		HOM
T 30-806	Peintures et vernis - Travaux de peinture des bâtiments - Schéma d'entretien périodique		FD
NF T 36-005	Peintures et vernis - Classification des peintures, des vernis et des produits connexes		HOM
Normes relatives aux revêtements muraux en rouleaux			
NF Q 15-007	Caractéristiques des papiers supports pour tentures		HOM
NF EN 233	Revêtements muraux en rouleaux - Spécifications des papiers peints finis, des revêtements muraux vinyles et des revêtements muraux en plastique		HOM
NF EN 234	Revêtements muraux en rouleaux - Spécification pour revêtements muraux pour décoration ultérieure		HOM
NF EN 235	Revêtements muraux en rouleaux - Vocabulaire et symboles		HOM
NF EN 259	Revêtements muraux en rouleaux - Spécification pour revêtements muraux à usage intense		HOM
NF EN 266	Revêtements muraux en rouleaux - Spécification pour revêtements muraux textiles		HOM
ainsi que toutes les autres normes énumérées dans les « Références normatives » ou aux annexes « Textes normatifs » des DTU visés ci-avant.			

TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITE - PRO

UNIVERSITE TOULOUSE 1 – CCTP MACROLOT 03- COISONS DOUBLAGE FAUX PLAFONDS- PEINTURE- REVETEMENT DE SOLS

6- Autres textes et documents

Devront également être respectées les prescriptions et spécifications des textes et documents suivants, dans les cas où ils peuvent être applicables à tous ou à certains ouvrages du marché.

7- Règles professionnelles

Règles UNPVF.

Règles professionnelles concernant l'utilisation des mastics pour l'étanchéité des joints du SNJF.

Règles professionnelles pour la réfection des façades en service par revêtements à base de polymères, de l'UNPVF et SNJF.

Règles GTFI (Groupement technique français contre l'incendie)

Règles professionnelles de mise en œuvre des peintures intumescentes sur acier et de vernis et peintures intumescentes sur bois.

8- Documents du CSTB

Brochure du CSTB - Dossier technique no 12 - Collection « Artisanat » - 1984.

États de surface des subjectiles à peindre : enduits de plâtre, enduits de ciment et béton.

Document du CSTB - Dossier technique no 18 - Collection « Artisanat ».

Application d'un RPE sur supports existants imprégnés.

9- Autres documents

Produits antigraffiti permanents

« Certification » Tenue au vieillissement - NF T 30-049.

Protection des bétons par l'utilisation d'hydrofuge de surface d'antigraffiti ne modifiant pas l'aspect des parements.

Annexe au cahier des prescriptions techniques des bétons de ciment blanc - édité par Betocib - Tél. 01 55 23 01 15.

Clauses de garantie des travaux de peinture - Marchés publics.

Brochure no 5560 - édité par GPEMPV (aujourd'hui dissous).

Conditions dans lesquelles peuvent s'exercer des garanties de peinture sur structures métalliques, sur bois et dérivés du bois, sur éléments de maçonnerie et sur enduits.

10- Ordre de préséance

Au sujet des DTU, normes et autres textes visés ci-avant, il est bien précisé ici qu'en cas de discordance entre les spécifications, prescriptions ci-après du présent CCTP et celles de documents ci-avant, l'ordre de préséance sera celui énoncé aux « Clauses communes à tous les lots ».

11- III - Réglementations concernant les matériaux et produits

12- Avis Techniques

Pour tous les matériaux et produits qui relèvent de la procédure de l'Avis Technique, il ne pourra être mis en œuvre que des matériaux et produits ayant fait l'objet d'un Avis Technique.

L'entrepreneur devra toujours fournir l'Avis Technique en cours de validité pour les matériaux et produits concernés.

13- Marquage « NF »

Pour tous les matériaux et produits ayant fait l'objet d'une certification à la marque « NF », il ne pourra être mis en œuvre que des matériaux et produits admis à cette marque « NF ».

Tous les matériaux et produits concernés devront comporter un marquage normalisé avec les indications exigées.

14- Agréments ou procès-verbaux d'essais

Les « agréments » ou « procès-verbaux d'essais » peuvent être exigés de l'entrepreneur pour des produits ou procédés dits de « Techniques non courantes » ne faisant pas l'objet d'un Avis Technique ni de procédure ATEX.

Ces « agréments » ou « procès-verbaux d'essais » peuvent être délivrés par des organismes agréés tels que le CEBTP, le LNE,

le Bureau Veritas, etc.

15- Certifications de qualité

Pour les matériaux et produits ayant fait l'objet d'une certification de qualité, l'entrepreneur ne pourra mettre en œuvre que des produits et matériaux titulaires de cette certification, notamment :

Produits : Organisme délivreur de la certification

Matériaux textiles ignifugés : GTFI - Groupement technique français de l'ignifugation

Revêtements de sols et de murs destinés au bâtiment : ITR - Institut technique des revêtements de sols et de murs

Imperméabilité à la pluie des revêtements de façades en polymères : CSTB - Centre scientifique et technique du bâtiment

DESCRIPTION DES OUVRAGES

TRAVAUX PREPARATOIRES

Mise en place des protections nécessaires des sols, plafonds, ouvrages bois (menuiseries, etc...).

- Lessivage et rinçage des anciens fonds sales ou gras.
- Si nécessaire, dépose des papiers peints et revêtements muraux
- Assainissement des supports avec une solution aqueuse prête à l'emploi.
- Rebouchage des trous et fissures avec un enduit de rebouchage et enduit de finition.
- Application d'une couche d'impression opacifiante à base de résines mixtes, aspect mat velouté en phase aqueuse.
- Ponçage et époussetage.

IMPRESSIONS ET COUCHES PRIMAIRES

Sur murs

Toutes les peintures devront bénéficier d'un Ecolabel et être conforme à la directive COV 2004/42/CE

L'état du support et les travaux préparatoires seront conformes aux prescriptions de la norme NF P 74-201-1 et amendement A1 (référence DTU 59.1) relatives au degré de finition choisie.

Peinture mat. de chez RECA PEINTURES - sur plaques de plâtre, travaux comprenant :

- Époussetage ;
- Impression 1 couche de RECANYL ou équivalent, peinture mate en dispersion, nourrit et bloque les fonds, recouvrable de finitions, révision des joints ;
- Finition 2 couches de RECANYL ou équivalent, peinture mate
- Classe AFNOR NF T 36-005 – Famille 1 classe 7b2
- EU Ecolabel FR/007/026
- COV conforme à la directive COPV 2004/42/CE – moins de 1 g/l de COV
- Emissions dans l'air intérieur classe A+
- Teinte au choix du maître d'ouvrage.

LOCALISATION : sur tous les murs du projet hors façade

SITE ANCIENNES FACULTES

- BATIMENT LAUTMANN
 - Niveau sous-sol : Sanitaire
 - Niveau 0 : Sanitaire
- BATIMENT MDE
 - Niveau 0 : Sanitaire
 - Niveau 1 : Sanitaire
 - Niveau 3 : Sanitaire
- BATIMENT SUIO
 - Niveau 0 : local étudiant

SITE MANUFACTURE DES TABACS

- BATIMENT E
 - Niveau sous-sol : Sanitaires cafétéria
 - Niveau 0 : Sanitaires coté accueil et escalier E3
 - Niveau 1 : Sanitaires
 - Niveau 2 : Sanitaires homme et femme
 - Niveau 3 : Sanitaires
 - Niveau 4 : Sanitaires
- BATIMENT D
 - Niveau 0 : Sanitaires
 - Niveau 1 : Sanitaires
 - Niveau 2 : Sanitaires coté bâtiment B et bâtiment C
 - Niveau 3 : Sanitaires
 - Niveau 4 : Sanitaires coté bâtiment B et bâtiment C
- BATIMENT G

TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITE - PRO

UNIVERSITE TOULOUSE 1 – CCTP MACROLOT 03- COISONS DOUBLAGE FAUX PLAFONDS- PEINTURE- REVETEMENT DE SOLS

- Niveau 0 : Sanitaires
- BATIMENT I
 - Niveau 0 : Sanitaires
 - Niveau 2 : Sanitaires

SITE MANUFACTURE DE RODEZ

- BATIMENT B
 - Niveau RDJ Rampe cafétéria

Sur menuiseries

Peinture microporeuse acrylique bénéficient d'un Ecolabel et conforme à la directive COV 2004/42/CE

Les supports, travaux préparatoires et les conditions de mise en œuvre seront en conformité avec les prescriptions de la norme NFP 74-201 (référence NF DTU 59-1).

- Epoussetage
- Application d'une première couche de RECAWOOD HYDRO et de 2 couches de finition
- Dilution à 15% d'eau en première couche
- Dilution à 10 % pour couches de finition
- Classe AFNOR NF T 36-005 – Famille 1 classe 7b2
- EU Ecolabel FR/033/026
- COV conforme à la directive COPV 2004/42/CE – moins de 45 g/l de COV
- Emissions dans l'air intérieur classe A+
- Teinte au choix du maître d'ouvrage.

LOCALISATION : Sur l'ensemble des menuiseries bois – Aluminium – Acier compris encadrements existantes et nouvelles.

SITE ANCIENNES FACULTES

- BATIMENT LAUTMANN
 - Niveau sous-sol : Portes Sanitaire
 - Niveau 0 et 1 : Portes coté ascenseur
 - Niveau sous-sol : Porte d'entrée motorisée extérieure de l'amphithéâtre Couzinet
 - Niveau 0 : Porte d'entrée motorisée côté amphithéâtre Dupeyroux, porte centrale,
 - Niveau 0 : Porte d'entrée motorisée à l'angle des bâtiments Lautmann et CRA (vers l'ascenseur du bâtiment Lautmann).
- BATIMENT MDE
 - Niveau 0 : Portes Sanitaire
- BATIMENT SUIO
 - Niveau 0 : ouverture local étudiant
 - Niveau Sous-Sol : Porte motorisée
 - Niveau Sous-Sol : Porte TIERCE
- BATIMENT CRI
 - Niveau 0 : Porte motorisée
 - Niveau 0 : Porte TIERCE
- BATIMENT CUJAS
 - Niveau 0 : Porte motorisée

SITE MANUFACTURE DES TABACS

- BATIMENT E
 - Niveau sous-sol : Portes Sanitaires cafétéria
 - Niveau sous-sol : Porte tiercé CF
 - Niveau 0 : Portes Sanitaires coté accueil et escalier E3
 - Niveau 1 : Portes Sanitaires
 - Niveau 2 : Portes Sanitaires homme et femme
 - Niveau 3 : Portes Sanitaires
 - Niveau 4 : Portes Sanitaires
- BATIMENT G
 - Niveau 0 : Portes Sanitaires
 - Niveau 0 : Porte motorisée

- BATIMENT I
 - Niveau 0 : Portes Sanitaires
 - Niveau 2 : Portes Sanitaires
 - Niveau 0 : Porte motorisée
- BATIMENT B
 - Niveau 0 : Porte motorisée
 - Niveau 2 : Porte tiercé CF
- BATIMENT C-H
 - Niveau 0 : Porte motorisée
- BATIMENT D
 - Niveau 0 : 2 Portes motorisées
- BATIMENT E
 - Niveau 0 : 2 Portes motorisées
- BATIMENT F
 - Niveau 0 : Porte motorisée

Sur métaux et PVC

Peinture antirouille en phase aqueuse demi-brillante pour la protection des métaux et alliages métalliques ferreux et non ferreux de chez RECA PEINTURES

Préparation des supports :

- Métaux ferreux : grattage et brossage de la rouille
- Dépoussiérage + dégraissage
- Cuivre : dégraissage
- 2 couches de peinture ARUB HYDRO
- Aspect : Satiné à demi-brillant
- Classe AFNOR NF T 36-005 – Famille 1 classe 7b2
- EU Ecolabel FR/044/026
- COV conforme à la directive COPV 2004/42/CE – moins de 40 g/l de COV
- Emissions dans l'air intérieur classe A+
- Teinte au choix du maître d'œuvre pour les autres canalisations

LOCALISATION : Sur l'ensemble des canalisations métalliques et PVC apparentes

SITE ANCIENNES FACULTES

- BATIMENT LAUTMANN
 - Niveau sous-sol : Sanitaire
 - Niveau 0 : Sanitaire
- BATIMENT MDE
 - Niveau 0 : Sanitaire
 - Niveau 1 : Sanitaire
 - Niveau 3 : Sanitaire

SITE MANUFACTURE DES TABACS

- BATIMENT C-H
 - Niveau 0 : Sanitaires
 - Niveau 4 : Sanitaires
- BATIMENT D
 - Niveau 0 : Sanitaires
 - Niveau 1 : Sanitaires
 - Niveau 2 : Sanitaires coté bâtiment B et bâtiment C
 - Niveau 3 : Sanitaires
 - Niveau 4 : Sanitaires coté bâtiment B et bâtiment C
- BATIMENT E
 - Niveau sous-sol : Sanitaires cafétéria
 - Niveau 0 : Sanitaires coté accueil et escalier E3
 - Niveau 1 : Sanitaires
 - Niveau 2 : Sanitaires homme et femme
 - Niveau 3 : Sanitaires
 - Niveau 4 : Sanitaires

- BATIMENT G
 - Niveau 0 : Sanitaires
- BATIMENT I
 - Niveau 0 : Sanitaires
 - Niveau 2 : Sanitaires
- BATIMENT Q
 - Niveau 0 : Sanitaires
 - Niveau 1 : Sanitaires
 - Niveau 2 : Sanitaires
- BATIMENT S
 - Niveau 0 : Sanitaires
 - Niveau 1 : Sanitaires
 - Niveau 2 : Sanitaires

Sur rampe

Préparation du support :

- Nettoyage complet par brossage ou lavage haute pression pour éliminer poussières, salissures, mousses, anciennes peintures non adhérentes.
- Éventuelles réparations des fissures ou éclats de béton avec un mortier de réparation adapté.
- Ponçage ou dérochage si nécessaire pour favoriser l'accroche.
- Séchage complet du support avant mise en peinture.

Système de peinture recommandé :

Système à base de résine acrylique ou polyuréthane en phase aqueuse ou solvant, spécial extérieur et trafic piéton (ou roulant si nécessaire).

Le système comprendra :

- 1 couche de primaire d'accrochage adapté au béton et compatible avec le revêtement de finition,
- 2 couches de peinture de finition antidérapante, résistante aux UV, à l'abrasion, et aux intempéries.

Caractéristiques techniques :

- Aspect : mat ou satiné selon choix du maître d'ouvrage.
- Couleur : à définir (RAL au choix).
- Résistance : conforme à une classe de trafic piéton extérieur (ou véhicules légers si besoin).
- Épaisseur totale : 150 à 200 µm sec selon fabricant.

Conditions d'application :

- Température ambiante et du support comprise entre 8 °C et 30 °C.
- Support sec (humidité < 4 %) et temps sec pendant toute la durée du séchage.
- Respect strict des temps de séchage entre couches.

Sécurité / Antidérapance :

- En cas d'usage piéton régulier ou PMR : intégration d'un additif antidérapant (silice ou microbilles) dans la couche de finition ou utilisation d'une peinture antidérapante prête à l'emploi.

Fourniture des documents :

- L'entreprise remettra les fiches techniques et fiches de sécurité des produits appliqués.
- Le système de peinture devra être garanti 5 ans contre le cloquage, la fissuration, le farinage et la perte d'adhérence.

SITE ANCIENNES FACULTES

- BATIMENT CRA
 - Niveau 0 : Rampe Extérieure
- BATIMENT CRI
 - Niveau 0 : Rampe Extérieure Modification palier
- BATIMENT SUIO
 - Niveau Sous-Sol : rampe à créer

SITE MANUFACTURE DES TABACS

- BATIMENT H
 - Niveau 0 : Rampe Extérieure
- BATIMENT G
 - Niveau 0 : Rampe accès bat D
- BATIMENT B
 - Niveau 2 : Rampe Extérieure

Sur couvre joints

LOCALISATION :

BATIMENT CENTRAL Toute Porte en 0.93

Niveau 0 : AR026, AR023, AR022, AR020, AR018, AR018 BIS, AR018 TER, AR016, AR014, SANITAIRE MIXTE

Niveau 1 : AR141, AR137 BIS, AR137, AR135, AR129 BIS, AR129, AR127, AR125, AR123, AR121, AR119, AR117, AR115, AR113, AR111.

Niveau2 : AR,230, AR271 273

Niveau 3 : AR381

Sur huisseries bois

LOCALISATION :

BATIMENT CENTRAL **Agrandissement ouverture** Porte en 0.93 accessibilité PMR à obtenir.

Niveau 0 : AR026, AR023, AR022, AR020, AR018, AR018 BIS, AR018 TER, AR016, AR014, SANITAIRE MIXTE

Niveau 1 : AR141, AR137 BIS, AR137, AR135, AR129 BIS, AR129, AR127, AR125, AR123, AR121, AR119, AR117, AR115, AR113, AR111.

Niveau 2 : AR,230, AR271 273

Niveau 3 : AR381

BATIMENT CENTRAL **Porte Sanitaires** Porte en 0.93 accessibilité PMR à obtenir.

Niveau 0 : sanitaires Aile SUD, Sanitaires Aile NORD

Niveau 1 : Sanitaires NORD,

Niveau 2 : Sanitaires NORD,

Niveau 3 : Sanitaires NORD,

BATIMENT J **Porte Sanitaires** Porte en 0.93 accessibilité PMR à obtenir.

Niveau 3 : Sanitaires J324, J326

BATIMENT J **Porte cage d'escalier** Porte en 1.43 2 UP à obtenir

Niveau 0 : Circulation J02 SAS

Niveau 3 : Sanitaires J324 Porte 1 UP 093 accès PMR

NETTOYAGE DE PARACHEVEMENT

Nettoyage de l'ensemble des locaux et équipements en vue de la mise en service et notamment :

- Le dépoussiérage soigné de tous les sols, murs, menuiseries compris toutes gorges et profilés divers, quincaillerie, appareillages électriques de toute nature, compris les tableaux électriques, les placards et leurs aménagements, les meubles et armoires de rangements etc.

Ce dépoussiérage sera contrôlé après lavage, par passage au chiffon blanc des parties nettoyées et sera refusé dans le cas de traces importantes avec dépôt mesurable.

- Le lavage de l'ensemble des sols.
- Le lavage soigné de l'ensemble des menuiseries et vitreries (2 faces).
- Le nettoyage par lavage et désinfection sans acide des appareils sanitaires, faïences accessoires, miroirs et équipements, compris enlèvement des étiquettes éventuelles
- Le nettoyage des quincailleries et appareillages électriques avec un produit antistatique évitant le dépôt des poussières.
- Toutes portes et cadres de distribution intérieure
- Plinthes, couvre-joints, trappe, gaines, coffres.
- Un premier nettoyage pour les opérations préalables à la livraison (OPR)
- Un deuxième nettoyage final pour la livraison

LOT REVETEMENTS SOL

I - Étendue des travaux

Les travaux à réaliser par l'entreprise dans le cadre de son marché sont essentiellement les suivants :

Réalisation de tous les ouvrages de revêtement de sols collés, pour les travaux de mise en accessibilité à UT1 CAPITOLE A TOULOUSE.

II - Documents de référence contractuels

Les ouvrages du présent lot devront répondre aux conditions et prescriptions des documents techniques qui lui sont applicables dont notamment les suivants (cf. tableau ci-dessous) :

DTU	Intitulé	Normes
DTU 53.1	Revêtements de sol textiles	NF P 62-202-1 et 2
DTU 53.2	Revêtements de sol plastiques collés	NF P 62-203-1 et 2
DTU 21	Exécution des travaux en béton	NF P 18-201
DTU 26.2	Chapes et dalles à base de liants hydrauliques	NF P 14-201-1 et 2
DTU 51-3	Planchers en bois ou en panneaux dérivés du bois	NF P 63-203-1 et 2
DTU 65.6	Exécution de panneaux chauffants à tubes métalliques enrobés dans le béton	NF P 52-301
DTU 65.7	Exécution de planchers chauffants par câbles électriques noyés dans le béton	NF P 52-302-1 et 2
DTU 65.8	Exécution de planchers chauffants à eau chaude utilisant des tubes en matériaux de synthèse noyés dans le béton	NF P 52-303-1 et 2

Classement UPEC

Les revêtements de sol devront être adaptés à la nature et à l'utilisation des locaux dans lesquels ils sont à poser, selon le classement UPEC.

— Cahier du CSTB 2183 : classement UPEC - Septembre 1987 (annulé).

— Cahier du CSTB 2898 : nouveau classement UPEC - Y compris : cahier du CSTB 2899 : pour les sols carrelage - Juillet - Août 1996.

Cette classification sera progressivement remplacée par celle de la norme européenne EN 1307 qui sera applicable dès sa parution.

Normes NF	Normes européennes	Date	Titre de la norme	Statut
Sols plastiques et moquettes				
P 62-001			Revêtement de sol - Propriétés antistatiques - Spécifications et méthodes d'essais	HOM
P 62-100	EN 423	1er décembre 1993	Revêtements de sol résilients - Détermination de l'action des taches	HOM
P 62-101	EN 424	1er décembre 1993	Revêtements de sol résilients - Détermination de l'action du déplacement simulé d'un pied de meuble	HOM
P 62-102	EN 425	1er octobre 1994	Revêtements de sol résilients - Détermination de l'action d'une chaise à roulettes	HOM
P 62-103	EN 426	1er décembre 1993	Revêtements de sol résilients - Détermination de la largeur, de la longueur, de la rectitude et de la planéité des lés	HOM
P 62-104	EN 427	1er octobre 1994	Revêtements de sol résilients - Détermination de la longueur et de la rectitude des arêtes et de l'équerrage des dalles	HOM
P 62-105	EN 428	1er décembre 1993	Revêtements de sol résilients - Détermination de l'épaisseur totale	HOM
P 62-106	EN 429	1er décembre 1993	Revêtements de sol résilients - Détermination de l'épaisseur des couches	HOM
P 62-107	EN 430	1er octobre 1994	Revêtements de sol résilients - Détermination des masses surfaciques	HOM
P 62-108	EN 431	1er octobre 1994	Revêtements de sol résilients - Détermination de la résistance au pelage	HOM
P 62-109	EN 432	1er octobre 1994	Revêtements de sol résilients - Détermination de la force de cisaillement	HOM
P 62-110	EN 433	1er octobre 1994	Revêtements de sol résilients - Détermination du poinçonnement rémanent après application d'une charge statique	HOM
P 62-111	EN 434	1er octobre 1994	Revêtements de sol résilients - Détermination de la stabilité dimensionnelle et de l'incurvation après exposition à la chaleur	HOM
P 62-112	EN 435	1er octobre 1994	Revêtements de sol résilients - Détermination de la flexibilité	HOM

P 62-113	EN 436	1er octobre 1994	Revêtements de sol résilients - Détermination des masses volumiques	HOM
P 62-115	EN 661	1er mars 1995	Revêtements de sol résilients - Détermination de la propagation de l'eau	HOM
P 62-116	EN 662	1er mars 1995	Revêtements de sol résilients - Détermination de l'incurvation à l'humidité	HOM
P 62-120	EN 663	1er mars 1995	Revêtements de sol résilients - Détermination de la profondeur conventionnelle du décor	HOM
P 62-121	EN 718	1er février 1996	Revêtements de sol résilients - Détermination de la masse surfacique de l'armature ou du support d'un revêtement de sol à base de polychlorure de vinyle	HOM
P 62-124	EN 672	1er mars 1997	Revêtements de sol résilients - Détermination de la masse volumique d'aggloméré de liège	HOM
P 62-128	EN 684	1er février 1996	Revêtements de sol résilients - Détermination de la résistance de la soudure	HOM
P 62-133	EN 685	1er février 1996	Revêtements de sol résilients - Classification	HOM
P 62-300	EN 649	1er décembre 1996	Revêtements de sol résilients - Revêtements de sol homogènes et hétérogènes à base de polychlorure de vinyle - Spécifications	HOM
P 62-301	EN 650	1er décembre 1996	Revêtements de sol résilients - Revêtements de sol à base de polychlorure de vinyle sur support de jute ou de polyester avec envers en polychlorure de vinyle - Spécifications	HOM
P 62-302	EN 651	1er décembre 1996	Revêtements de sol résilients - Revêtements de sol à base de polychlorure de vinyle sur mousse - Spécifications	HOM
P 62-303	EN 652	1er décembre 1996	Revêtements de sol résilients - Revêtements de sol à base de polychlorure de vinyle sur support à base de liège - Spécifications	HOM
P 62-304	EN 653	1er décembre 1996	Revêtements de sol résilients - Revêtements de sol à base de polychlorure de vinyle expansé - Spécifications	HOM
P 62-305	EN 654	1er décembre 1996	Revêtements de sol résilients - Dalles semi-flexibles à base de polychlorure de vinyle - Spécifications	HOM
P 62-400	EN 655	1er décembre 1996	Revêtements de sol résilients - Dalles d'aggloméré de liège avec couche d'usure à base de polychlorure de vinyle - Spécifications	HOM
Autres normes				
P 62-001		1er juin 1996	Comportement électrostatique des revêtements de sol résilients - Classification en 3 classes de caractéristiques	HOM
Isolement phonique				
B 57-050		1er mars 1973	Aggloméré pur absorbant acoustique en dalles - Caractéristiques	HOM
B 57-080		1er juin 1977	Liège - Dalles d'agglomérés pour revêtement de sol - Caractéristiques	HOM
B 57-081		1er juin 1977	Liège - Dalles d'agglomérés pour revêtement de sol - Essais	HOM
S 31-052		1er février 1979	Mesure du pouvoir d'isolation acoustique des éléments de construction et de l'isolement des immeubles - Mesure en laboratoire de la transmission du bruit de choc par les planchers	V
S 31-053		1er février 1979	Mesure du pouvoir d'isolation acoustique des éléments de construction et de l'isolement des immeubles - Mesure en laboratoire de la réduction de la transmission du bruit de choc par les revêtements de sol et les dalles flottantes	V
S 31-054		1er août 1982	Mesure du pouvoir d'isolation acoustique des éléments de construction et de l'isolement des immeubles - Méthode d'investigation pour le mesurage in situ de l'isolement au bruit aérien entre locaux	V
S 31-056		1er août 1982	Mesure du pouvoir d'isolation acoustique des éléments de construction et de l'isolement des immeubles - Méthode d'investigation pour le mesurage in situ de la transmission du bruit de choc	V

III - Autres textes et documents

Devront également être respectées les prescriptions et spécifications des textes et documents suivants.

R è g l e s p r o f e s s i o n n e l l e s

Règles professionnelles de préparation des supports courants en béton en vue de la pose de revêtements de sol minces - UNM - UNRST - OGB.

Règles professionnelles provisoires - Travaux de dallage - Annales de l'ITBTP.

C a h i e r s d u C S T B

— No 1835 : cahier des prescriptions techniques d'exécution des enduits de lissage de sols intérieurs - Mars 1983.

— No 1836 : directives pour le classement P des produits de lissage de sols.

— No 2182 : revêtements de sol plastiques manufacturés - Directives de l'UEAtc - Septembre 1987.

— No 2193 : cahier des prescriptions techniques de mise en œuvre des revêtements de sol textiles en dalles plombantes amovibles - Octobre 1987.

O r d r e d e p r é s é a n c e

Au sujet des DTU, normes et autres textes visés ci-avant, il est ici bien précisé qu'en cas de discordance entre les spécifications, prescriptions ci-après du présent CCTP et celles de documents ci-avant, l'ordre de préséance sera celui énoncé aux « Clauses communes à tous les lots ».

IV - Textes officiels

L o c a u x d e t r a v a i l

Arrêté du 30 août 1990 relatif à la correction acoustique des locaux de travail.

V - Spécifications concernant les matériaux et produits

A v i s T e c h n i q u e s

Pour tous les matériaux et produits qui relèvent de la procédure de l'Avis Technique, il ne pourra être mis en œuvre que des matériaux et produits ayant fait l'objet d'un Avis Technique. L'entrepreneur devra toujours fournir l'Avis Technique en cours de validité pour les matériaux et produits concernés.

Sont soumis à la procédure de l'Avis Technique pour le présent lot les produits et matériaux suivants :

- les produits de lissage, l'Avis Technique étant assorti d'un classement « P » ;
- les revêtements de sol plastiques soumis à l'Avis Technique jusqu'à la fin 1997, ces matériaux font en effet l'objet depuis décembre 1996 de normes européennes homologuées ;
- les revêtements de sol textiles à l'exclusion des moquettes touffetées en lés.

M a r q u a g e N F

Pour tous les matériaux et produits ayant fait l'objet d'une certification à la marque NF, il ne pourra être mis en œuvre que des matériaux et produits admis à cette marque NF. Un projet de certification à la marque NF est en cours pour les revêtements de sol plastiques, et la mise en application devrait intervenir fin 1997 sous le terme « NF - Classement UPEC ».

Tous les matériaux et produits concernés devront comporter une étiquette normalisée avec le monogramme NF et les autres indications exigées.

VI - Autres certifications ou labels

Pour tous les matériaux et produits ayant fait l'objet d'une « certification » ou d'un « label de qualité », il ne pourra être mis en œuvre que des matériaux ou produits titulaires de cette certification ou de ce label.

Pour le présent lot, les matériaux et produits concernés sont notamment les suivants :

- adhésifs pour revêtements de sol plastiques - Certification no B01 - Organisme certificateur : CEBTP.
- revêtement de sol en moquette touffetée - Certification no D30 - Organisme certificateur : ITR.
- réaction au feu des matériaux textiles - Certification no B29 - Organisme certificateur : ASQUAL.

Les matériaux et produits considérés devront comporter une étiquette portant toutes les indications exigées.

VII - Certification des performances acoustiques aux bruits de choc

Un projet de « Certification CSTBat » - Performance acoustique au bruit de choc, est en cours.

Cette certification concernera de façon générale les revêtements de sol manufacturés en plastique ou assimilés et en textiles, ainsi qu'aux sous-couches isolantes manufacturées. La certification constatera la conformité du produit et certifiera la performance acoustique au bruit de choc sous forme de l'efficacité acoustique normalisée DL exprimée en dB(A).

Cette certification sera applicable au présent marché dès sa date de parution.

VIII - Prestations à la charge du présent lot

Les prestations à la charge de la présente entreprise dans le cadre de son marché comprendront implicitement :

- le transport et l'amenée à pied d'œuvre de tous les matériaux, produits et autres nécessaires à la réalisation des travaux ;
- la réception de l'état des supports en présence du maître d'œuvre et de l'entrepreneur ayant réalisé les supports ;
- le balayage des supports et l'enlèvement des déchets ;
- la fourniture et l'application de l'enduit de lissage ;
- le ou les plans d'appareillage et de calepinage, le cas échéant ;
- la fourniture et la pose des revêtements de sol prévus au marché, y compris la fourniture de l'adhésif adapté ;

- la fourniture et la pose des accessoires tels que bandes de seuils, bandes d'arrêt de revêtement, etc.
- la fourniture et la pose de plinthes ;
- la fourniture et la pose des couvre-joints de dilatation ;
- la fourniture et la mise en place des tapis-brosses ;
- la fourniture et la pose des arrêts ou butoirs de portes ;
- le balayage et/ou le nettoyage des ouvrages pour la livraison et la réception, sans taches de colle ou autres ;
- la protection des ouvrages jusqu'à la réception ;
- l'enlèvement hors du chantier de tous les déchets et gravois en provenance de ces travaux ;
- le nettoyage et les prestations de premier entretien avant la mise en service ;
- et toutes autres prestations et fournitures accessoires nécessaires à la finition complète et parfaite des ouvrages du présent lot.

DESCRIPTION DES OUVRAGES

REVETEMENT DE SOL CAOUTCHOU

Fourniture et de dalles De chez NORA type NORASTONE en raccord suite à agrandissement ouverture bureau.
L'ensemble comprendra également la remontée en plinthes identique à l'existant y compris toutes sujétions de pose et de fixation ;
Epaisseur 2 mm
Dimension : 610 x 610

LOCALISATION

BATIMENT CENTRAL Porte en 0.93 accessibilité PMR à obtenir.

Niveau 0 : AR026, AR023, AR022, AR020, AR018, AR018 BIS, AR018 TER, AR016, AR014, SANITAIRE MIXTE

Niveau 1 : AR141, AR137 BIS, AR137, AR135, AR129 BIS, AR129, AR127, AR125, AR123, AR121, AR119, AR117, AR115, AR113, AR111.

Niveau 2 : AR,230, AR271 273

Niveau 3 : AR381

ENDUIT DE LISSAGE

Nettoyage du support, balayage et enlèvement des déchets et autres.
Dégraissage et application d'un fixateur.
Exécution d'une barrière anti humidité.
Exécution de l'enduit de lissage (classement P3,) en produit adapté au support et au matériau de revêtement de sol.
Quantité de produit à mettre en œuvre : nécessaire pour obtenir la planéité voulue du revêtement de sol fini en partant de l'état et de la planéité du support réceptionné par l'entrepreneur.
L'entreprise réalisera le cas échéant le rattrapage nécessaire constaté après pose des cloisons avec un ragréage adapté à la différence altimétrique.
L'ensemble comprendra également une sous couche de désolidarisation adaptée au support et au produit à mettre en œuvre.
Nature du support :
— plancher dalle béton neuve, Plancher béton existant

LOCALISATION :

SITE DE RODEZ

BAT. B : Rampe cafétéria + raccords sur existant bas de pente et départ.

REVETEMENT DE SOL PVC

Fourniture et pose de revêtement de sol avec particules de PVC transparent dans la masse, en lés de 2 m, épaisseur totale 3.5 mm.
Acoustique certifié NF UPEC.A+ : 16 dB en lés de 2 m classé U4 P3 E2/3 C2 de type OPTIMA ACOUSTIQUE de chez TARKETT SOMMER ou techniquement équivalent
Selon la norme NF EN ISO 24343-1, son poinçonnement rémanent moyen sera inf à 0,20 mm et sa souplesse à la marche (enfoncement) sera de 0,55 mm.
Il présentera une résistance au glissement pieds chaussés sur sol mouillé à l'eau savonneuse classée ESf.
Il sera doté d'une couche d'usure compacte transparente, groupe T d'abrasion, et composé d'une double couche compacte armaturée sur dossier de mousse renforcée.
Réaction au feu : Bfl-s1 ≥ 8 kW/m2 OK

Le revêtement bénéficiera d'un traitement de surface à base d'ions argent BACTERI'PROTECT, d'une protection de surface OVERCLEAN+ évitant toute métallisation pendant la durée de vie du revêtement et d'une résistance testée et éprouvée aux agents tachants type Bétadine, Éosine...

Sous couche d'interposition anti remontée d'humidité à prévoir avant la pose du sol PVC.

La réalisation d'échantillons d'1 m2 sera réalisée avant la pose.

Fourniture et Mise en place des siphons de sol à la charge de l'entreprise.

Pose en lés, joints soudés à chauds

3 teintes au choix du maître d'œuvre dans la gamme du fabricant. Calepinage dans circulation avec bandes de largeur différentes.

Bandes d'alertes PMR des poteaux avec teinte différente.

Pose en lés, joints soudés à chauds

3 teintes au choix du maître d'œuvre dans la gamme du fabricant.

Classement UPEC : U4P3E2/3C2

Classification NF-UPEC : 312-003.1

Poinçonnement rémanent NF EN 433 : Inf 0.03 mm (à 150 mm)

Poids : inférieur ou égal à 2900 gr

Réaction au feu : Bfl-s1 ≥ 8 kW/m2 OK

Comportement électrostatique : ≤ 2 kV – Antistatique

Résistance thermique : Environ 0,010 m2 • K/W

Solidité lumière : supérieur ou égale à 7

Traitement bactériostatique et fongistatique

Collage à l'aide d'une émulsion acrylique.

LOCALISATION :

SITE DE RODEZ

BAT. B : Rampe cafétéria + raccords sur existant bas de pente et départ.

BANDE DE GUIDAGE

Fourniture et pose d'une bande de guidage pour cheminement mal voyant, comprenant :

- Résine méthacrylate souple et non jaunissante, elle est composée également de
- dioxyde de titane, de fibre de renfort, d'additifs et de charges minérales.
- Supports de type béton et enrobés.
- La mise en œuvre se fera par encollement.

Caractéristiques :

- Dimensions 1000x175mm,
- Epaisseur 5,3mm,
- Coefficient SRT (Anti-glissance) de 0,70 selon la norme EN 1436,

Dimensions et espacements conformes à la norme NFP 98-352

Le coloris se fera au choix de maître d'œuvre.

Y compris toutes sujétions de pose suivant les prescriptions du fabricant.

LOCALISATION :

BATIMENT BU

Niveau 0 Depuis sas d'entrée jusqu'à la banque d'accueil.

RODEZ BATIMENT C

Niveau 0 Hall d'entrée

SITE ANCIENNES FACULTES

- EXETIEURE DU SITE suivant plan,

SITE MANUFACTURE DES TABACS

- BATIMENT E
 - Niveau 0 : porte d'entrée située entre les bâtiments A et E jusqu'à la banque d'accueil général du site en passant par la rampe intérieure existante

BANDE D'APPEL DE VIGILANCE - CLOUS INOX EN SOL

Fourniture et pose de clous inox en sol comprenant :

- Clous en acier inoxydable avec tige de scellement et tête ronde bombée,

- Toutes sujétions d'implantations, percements et scellements chimiques.
- Clous inox en sol pour contraste visuel et tactile d'éveil de la vigilance pour malvoyants en haut des volées d'escaliers,
- Dimensions : Suivant plans et détails architecte.
- Calepinage : Suivant plans et détails architecte, à positionner impérativement à 50 cm du nez-de-marches.

LOCALISATION :

BATIMENT AMPHITHEATRE – SECURISATION ESCALIER

Niveau 0 : Escaliers Amphithéâtre DESPAX, Amphithéâtre G OURLIAC

Bâtiment BIBLIOTHEQUE U -SECURISATION ESCALIER

Niveau RDJ : escalier extérieur, escalier intérieur y compris palier

Niveau 0-1 : escalier intérieur

Niveau 0 à 3 : Escalier intérieur tout palier.

BATIMENT BU

Niveau 0 : Escalier palier

Niveau 2 : Escalier palier

Niveau RDJ : Escalier, Escalier palier

SITE ANCIENNES FACULTES

- EXTERIEURE DU SITE
 - Niveau 0 : Escalier extérieur de 2 marches vers l'entrée du bâtiment Lautmann
 - Niveau 0 : Escalier extérieur du côté de la rampe d'accès au bâtiment CRI
- BATIMENT LAUTMANN
 - Niveau sous-sol : Escaliers extérieurs x 3 vers la coursive d'accès aux amphithéâtres
 - Niveau sous-sol - 0 : Escaliers d'accès à l'amphithéâtre Couzinet x 2
 - Niveau sous-sol - 0 : Escaliers d'accès à l'amphithéâtre Marsan
 - Niveau sous-sol - 0 : Escaliers d'accès à l'amphithéâtre Boyer x 2
 - Niveau 0 - 2 : Escaliers côté ascenseur
 - Niveau 0 - 1 : Escaliers central
- BATIMENT CRA
 - Niveau 0 : Escalier extérieur
- BATIMENT MDE
 - Niveau 3 : Escaliers intérieure
- BATIMENT CRI
 - Niveau 0 : Rampe et escalier extérieur
 - Niveau 0 : Escalier Intérieure
- BATIMENT COUJAS
 - Niveau 0 : Escaliers intérieures amphis
 - Niveau 1 : Escaliers intérieures amphis
- BATIMENT SUIO
 - Niveau 0 : escalier extérieure

SITE MANUFACTURE DES TABACS

- BATIMENT H
 - Niveau 0 - 1 : escaliers palier
- BATIMENT B
 - Niveau 0 : escalier Amphi
 - Niveau 2 : escalier Amphi
- BATIMENT D
 - Niveau 0 - 1 : escalier palier
- BATIMENT E
 - Niveau sous-sol : escalier palier
- BATIMENT F
 - Niveau 0 - 2 : escalier palier
- BATIMENT I
 - Niveau 0 - 2 : escalier palier
- BATIMENT Q
 - Niveau 0 - 2 : escalier palier
- BATIMENT S
 - Niveau 0 - 2 : escalier palier

SITE DE RODEZ

BAT. B : Rampe cafétéria + raccords sur existant bas de pente et départ.

Extérieur : escalier

MARQUAGE PLACE PMR

Fourniture et pose de revêtement de sol avec particules de PVC transparent dans la masse, en lés de 2 m, épaisseur totale 3.5 mm.

Acoustique certifié NF UPEC.A+ : 16 dB en lés de 2 m classé U4 P3 E2/3 C2 de type OPTIMA ACOUSTIQUE de chez TARKETT SOMMER ou techniquement équivalent

Selon la norme NF EN ISO 24343-1, son poinçonnement rémanent moyen sera inf à 0,20 mm et sa souplesse à la marche (enfoncement) sera de 0,55 mm.

Emplacement pmr 130 x 80

Logo pmr à intégrer au cm 15 cm de diamètre

L'ensemble comprendra également la dépose du sol pvc existant.

LOCALISATION :

BATIMENT AMPHI

Niveau 0 : Amphithéâtre B HEBRAUD, C, MONTANE, D RAYNAUD, E MAURY, F DAUVILIER,

SIGNALISATION CONTREMARCHES – ESCALIERS

Fourniture et pose d'une peinture de signalisation des contremarches sur escaliers, comprenant :

- La préparation des supports, nettoyage, rebouchage à l'enduit, ponçage du béton pour escalier existant
- La peinture : 1 couche d'accrochage et 1 couche de peinture Epoxy 2.
- Peinture pour usage extérieur, haute résistance aux chocs et lessivables.
- Peinture appliquée sur les premières et dernières contremarches.

Couleur au choix du maître d'œuvre visuellement contrasté par rapport à l'escalier.

Y compris toutes sujétions sur la mise en œuvre par le fabricant.

LOCALISATION :

BATIMENT AMPHITHEATRE

Niveau 0 Amphithéâtre G OURLIAC

SITE DE RODEZ

Extérieur : escalier

SITE ANCIENNES FACULTES

- EXTERIEURE DU SITE
 - Niveau 0 : Escalier extérieur de 2 marches vers l'entrée du bâtiment Lautmann
 - Niveau 0 : Escalier extérieur du côté de la rampe d'accès au bâtiment CRI
- BATIMENT LAUTMANN
 - Niveau sous-sol : Escaliers extérieurs x 3 vers la courative d'accès aux amphithéâtres
 - Niveau sous-sol - 0 : Escaliers d'accès à l'amphithéâtre Couzinet x 2
 - Niveau sous-sol - 0 : Escaliers d'accès à l'amphithéâtre Marsan
 - Niveau sous-sol - 0 : Escaliers d'accès à l'amphithéâtre Boyer x 2
 - Niveau 0 - 2 : Escaliers côté ascenseur
 - Niveau 0 - 1 : Escaliers central
- BATIMENT CRA
 - Niveau 0 : Escalier extérieur
- BATIMENT MDE
 - Niveau 3 : Escaliers intérieure
- BATIMENT CRI
 - Niveau 0 : Rampe et escalier extérieur
 - Niveau 0 : Escalier Intérieure
- BATIMENT COUJAS
 - Niveau 0 : Escaliers intérieures amphis
 - Niveau 1 : Escaliers intérieures amphis
- BATIMENT SUIO
 - Niveau 0 : escalier extérieure

SITE MANUFACTURE DES TABACS

- BATIMENT H
 - Niveau 0 - 1 : escaliers palier
- BATIMENT B
 - Niveau 0 : escalier Amphi
 - Niveau 2 : escalier Amphi
- BATIMENT D
 - Niveau 0 - 1 : escalier palier
- BATIMENT E
 - Niveau sous-sol : escalier palier
- BATIMENT F
 - Niveau 0 - 2 : escalier palier
- BATIMENT I
 - Niveau 0 - 2 : escalier palier
- BATIMENT Q
 - Niveau 0 - 2 : escalier palier
- BATIMENT S
 - Niveau 0 - 2 : escalier palier

PAILLASSON A ARMATURES RIGIDES

La prestation comprend la fourniture et la mise en œuvre d'un paillason encastré à armatures rigides, prévu à l'entrée d'un bâtiment (ERP, bureau, logement collectif, etc.), afin d'assurer une propreté efficace des sols intérieurs et de garantir la sécurité des usagers.

Détail des caractéristiques techniques :

Structure : paillason constitué de lames ou profilés rigides en aluminium, reliés entre eux par câbles inox ou bandes élastomères.

Remplissage : lames alternées avec inserts textiles absorbants, brosses en nylon, caoutchouc rainuré ou combinaison de ces matériaux, selon les zones de passage (extérieur/intérieur).

Dimensions : paillason découpé aux dimensions de la fosse ou du cadre encastré, avec ajustement au millimètre.

Épaisseur/hauteur : généralement 17 à 22 mm, à adapter selon fosse existante.

Encadrement : profil périphérique en aluminium anodisé, avec angles soudés ou assemblés.

Pose : en fosse encastrée, sur fond plat, propre et nivelé ; fixation stable sans risque de basculement ni soulèvement.

Résistance : adapté au trafic intensif (ERP, établissements scolaires, commerces...), résistant à l'écrasement, aux UV et à l'humidité.

Entretien : facilement amovible pour nettoyage et entretien régulier.

Contraintes d'exécution :

Relevé précis des dimensions de la fosse existante.

Vérification de la planéité et de la profondeur avant pose.

Coordination avec les autres corps d'état si intervention en phase chantier.

Normes et références :

Antidérapant selon norme EN 13552 – Classe d'usage adaptée au type de bâtiment.

Conforme aux exigences d'accessibilité PMR (absence de ressaut, affleurement avec le sol, surface non glissante).

Produit classé Bfl-s1 ou équivalent en réaction au feu selon EN 13501-1.

LOCALISATION

SITE ANCIENNES FACULTES

- BATIMENT CRA
 - Niveau 0 : Porte
- BATIMENT CRI
 - Niveau 1 : Porte d'entrée

SITE MANUFACTURE DES TABACS

- BATIMENT C-H
 - Niveau 0 : Grande dimension en prévoir 2 petit

LOCALISATION

BATIMENT BU

Niveau -1 : Porte vers extérieur

LOT CARRELAGE FAÏENCE

1 PRESCRIPTIONS TECHNIQUES

Préambule :

Dans le présent CCTP, les termes « Entrepreneur » ou « Entreprise » désignent systématiquement le titulaire du présent lot sauf précisions particulières énoncées. L'entrepreneur ne saurait en aucun cas se prévaloir de la non connaissance du CCAP qui fait partie des pièces constitutives du DCE au même titre et même rang que le présent C.C.T.P.

Le/Les entrepreneur(s) participant(s) à l'opération est/sont contractuellement réputé(s) connaître l'ensemble des documents descriptifs de tous les corps d'états. Le descriptif a pour but de faire connaître le programme général de l'opération et le mode d'exécution, il n'a aucun caractère limitatif. En conséquence, il demeure convenu que moyennant le prix global forfaitaire porté sur la soumission ou servant de base au marché, l'entrepreneur devra l'intégralité des travaux nécessaires au complet et parfait achèvement des ouvrages, en conformité avec la réglementation et les normes connues au jour de la soumission.

1.1 OBJET

Le projet intéresse l'Aménagement de salles d'examens et Concours sur le site du CNED Rue allée A. MACHADO à TOULOUSE.
Les ouvrages décrits dans le présent document se rapportent aux travaux de Carrelage Faïence

1.2 DOCUMENTS TECHNIQUES CONTRACTUELS

Outre les prescriptions techniques particulières contenues dans le présent CCTP, le calcul et l'exécution des ouvrages seront soumis aux Règles, Normes, DTU et prescriptions en vigueur à la date de la remise des offres et, en particulier

* DTU 52,1 cahier des charges applicable aux travaux de revêtement de sols scellés

* DTU 55 revêtements muraux scellés

* Cahier des prescriptions techniques d'exécution des revêtements de sol céramique et analogues, intérieurs collés au moyen de mortier colle.

* Ensemble des normes françaises.

1.3 FOURNITURE DE DOCUMENTS

L'entrepreneur fournira les côtes, dessins d'exécution des ouvrages et plans de détail dans les délais fixés au calendrier d'exécution, ils seront soumis au Maître d'Oeuvre et au Maître d'Ouvrage pour accord et dans le cas de modification, refaits dans les délais fixés.

L'approbation de ces dessins ne modifiera pas la responsabilité de l'entrepreneur qui restera pleine et entière.

* procès-verbaux d'essais des différents matériaux :

* tenue au feu

* résistance mécanique classement UPEC

* agréments

1.4 ECHANTILLONS ET MODELES

En conformité avec le calendrier d'exécution, l'entrepreneur présentera au Maître d'Oeuvre et au Maître d'Ouvrage les différents échantillons correspondants à l'ensemble de ses prestations, ils seront accompagnés par l'indication des caractéristiques techniques, du lieu de provenance, des références, des garanties et des PV d'essais.

1.5 ESSAIS

Tous les essais de contrôle demandés par le Maître d'Ouvrage devront être exécutés par un organisme agréé à la charge du titulaire du présent lot.

2 PRESCRIPTIONS TECHNIQUES

2.1 MATERIAUX ET MATERIELS

Les fabrications feront l'objet d'un agrément de la part du CSTB.

Les matériaux utilisés devront être livrés emballés sur le chantier et les emballages devront comporter sans ambiguïté les mentions : .du classement UPEC pour les revêtements .de leurs caractéristiques pour les colles et les produits de ragréage.

En aucun cas, pour les colles, ne devront être trouvés sur le chantier des bidons desservis et non en cours d'utilisation.

2.2 MISE EN OEUVRE

- Tolérances Une règle de deux mètres posée dans n'importe quel sens ne devra pas laisser apparaître une flèche de 5 mm.

- Mise en œuvre des matériaux Tous les matériaux seront mis en œuvre selon les prescriptions des DTU, des fournisseurs, des avis techniques du CSTB.

L'entrepreneur doit la protection de ses ouvrages contre le gel, l'usure. Il doit toutes les coupes droites ou courbes, apparentes ou non, percements entailles nécessaires à une parfaite exécution. Il doit aussi le nettoyage des sols et des revêtements, y compris l'enlèvement des gravais.

TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITE - PRO

UNIVERSITE TOULOUSE 1 – CCTP MACROLOT 03- COISONS DOUBLAGE FAUX PLAFONDS- PEINTURE- REVETEMENT DE SOLS

- Mise en œuvre des revêtements muraux Avant la mise en oeuvre des revêtements muraux, l'entrepreneur devra broser soigneusement les supports et veiller à ce qu'ils soient exempts de toute poussière, de trace de produits de décoffrage et aptes à recevoir les produits de revêtement, compte tenu du matériau de pose adopté par l'entreprise.
- Mise en œuvre des carreaux de gres Pose à la bande ou à la règle. Coulis des joints par mortier de ciment gris pur.
- Protection des ouvrages finis Les sols finis seront protégés pour toutes mesures appropriées - cartons de 5 mm d'épaisseur collé par bandes adhésives sur tous les sols. Cette protection est à la charge du présent lot. Elle sera maintenue durant la phase des travaux par le titulaire du présent lot en état.
- Tolérances
- Tolérances de planéité : 5mm sous la règle de 2m, et de 2mm sous la règle de 0.20m.
- Si il est nécessaire de faire un rattrapage de planéité, il convient d'utiliser un produit de préparation de sol bénéficiant d'un avis technique favorable à son emploi pour les locaux qui sont destiné a recevoir un sol dur.

DESCRIPTION DES OUVRAGES

ÉTANCHEITE SOUS FAÏENCE SPEC

Réalisation d'une protection à l'eau, suivant prescriptions du fabricant.

Support :

- Le support devra être sain, propre, dépoussiéré, sec.

Mise en œuvre du système d'étanchéité :

- Fourniture et pose du système FERMASEC
- Commencer par les angles et au droit des joints
- Découpage de la bande d'étanchéité BE 14 au niveau des angles
- Marouflage de la bande BE 14 dans le FERMASEC
- Application de la 1ère couche à raison de 600 à 700 g/m²
- Après séchage, application d'une 2ème couche perpendiculaire à la 1e (600 à 700 g/m²)
- Mise en œuvre du carrelage :
- Séchage minimum de 12 heures avant de coller les carreaux avec FERMAFLEX CLASSIC
- Jointoiement avec FERMAJOINT mortier fin non époxydique
- Traitement des joints périphériques avec un joint mastic

Les coupes, chutes, pièces de raccordement, raccordement au droit des tuyaux d'alimentation et d'évacuation des appareils et toutes sujétions de bonne mise en œuvre sont à la charge du présent lot.

LOCALISATION

BATIMENT CENTRAL

Niveau 0 : sanitaires Aile SUD, Sanitaires Aile NORD

Niveau 1 : Sanitaires NORD,

Niveau 2 : Sanitaires NORD,

Niveau 3 : Sanitaires NORD,

BATIMENT J

Niveau 3 : Sanitaires J324, J326

SITE RODEZ

BATIMENT A

- Niveau 0 : Sanitaire devant lavabo pmr

SITE ANCIENNES FACULTES

- BATIMENT LAUTMANN
 - Niveau sous-sol : Sanitaire
 - Niveau 0 : Sanitaire
 - Niveau 0 et 1 : revêtements - ascenseur
- BATIMENT MDE
 - Niveau 0 : Sanitaire
 - Niveau 1 : Sanitaire
 - Niveau 3 : Sanitaire

SITE MANUFACTURE DES TABACS

- BATIMENT C-H
 - Niveau 0 : Sanitaires
- BATIMENT D
 - Niveau 0 : Sanitaires
 - Niveau 1 : Sanitaires
 - Niveau 2 : Sanitaires coté bâtiment B et bâtiment C
 - Niveau 3 : Sanitaires
 - Niveau 4 : Sanitaires coté bâtiment B et bâtiment C
- BATIMENT E
 - Niveau sous-sol : Sanitaires cafétéria
 - Niveau 0 : Sanitaires coté accueil et escalier E3

- Niveau 1 : Sanitaires
- Niveau 2 : Sanitaires homme et femme
- Niveau 3 : Sanitaires
- Niveau 4 : Sanitaires
- BATIMENT G
 - Niveau 0 : Sanitaires
- BATIMENT I
 - Niveau 0 : Sanitaires
 - Niveau 2 : Sanitaires
- BATIMENT Q
 - Niveau 0 : Sanitaires
 - Niveau 1 : Sanitaires
 - Niveau 2 : Sanitaires
- BATIMENT S
 - Niveau 0 : Sanitaires
 - Niveau 1 : Sanitaires
 - Niveau 2 : Sanitaires

REVETEMENT FAÏENCE

Coulage des joints au ciment blanc ou en produit « tout prêt » réglé par croisillons avec bord arrondi à toutes les rives libres ou rive émaillée, baguettes sur angles saillants.

Réalisation de joints acryliques à la jonction des boiseries et des plafonds.

Réalisation d'un enduit d'étanchéité sous carreaux.

Caractéristiques des carreaux :

-format des carreaux : 200 x 200 mm

-épaisseur : 10 mm

-classement UPEC : U4 P3 E3 C2

-émissions dans l'air intérieur (colle, carreaux, mortier joints) : classe A+

-classification EMICODE (colle) : EC1

Du type "COLORS" coloris au choix de l'architecte suivant calepinage, de la société MOSA ou équivalent. Conception et réalisation conformes à la NF DTU 52.2 et aux recommandations des fabricants.

LOCALISATION

BATIMENT CENTRAL

Niveau 0 : sanitaires Aile SUD, Sanitaires Aile NORD

Niveau 1 : Sanitaires NORD,

Niveau 2 : Sanitaires NORD,

Niveau 3 : Sanitaires NORD,

BATIMENT J

Niveau 3 : Sanitaires J324, J326

SITE RODEZ

BATIMENT A

- Niveau 0 : Sanitaire devant lavabo pmr
-

SITE ANCIENNES FACULTES

- BATIMENT LAUTMANN
 - Niveau sous-sol : Sanitaire
 - Niveau 0 : Sanitaire
 - Niveau 0 et 1 : revêtements - ascenseur
- BATIMENT MDE
 - Niveau 0 : Sanitaire
 - Niveau 1 : Sanitaire
 - Niveau 3 : Sanitaire

SITE MANUFACTURE DES TABACS

- BATIMENT C-H
 - Niveau 0 : Sanitaires
- BATIMENT D
 - Niveau 0 : Sanitaires
 - Niveau 1 : Sanitaires
 - Niveau 2 : Sanitaires coté bâtiment B et bâtiment C
 - Niveau 3 : Sanitaires
 - Niveau 4 : Sanitaires coté bâtiment B et bâtiment C
- BATIMENT E
 - Niveau sous-sol : Sanitaires cafétéria
 - Niveau 0 : Sanitaires coté accueil et escalier E3
 - Niveau 1 : Sanitaires
 - Niveau 2 : Sanitaires homme et femme
 - Niveau 3 : Sanitaires
 - Niveau 4 : Sanitaires
- BATIMENT G
 - Niveau 0 : Sanitaires
- BATIMENT I
 - Niveau 0 : Sanitaires
 - Niveau 2 : Sanitaires
- BATIMENT Q
 - Niveau 0 : Sanitaires
 - Niveau 1 : Sanitaires
 - Niveau 2 : Sanitaires
- BATIMENT S
 - Niveau 0 : Sanitaires
 - Niveau 1 : Sanitaires
 - Niveau 2 : Sanitaires

PROTECTION D'ANGLES ET ABOUTS DE PAROIS, EN INOX

A chaque angle saillant, il sera mis en place, sur une hauteur de 2m, un angle inox de protection dont l'arête sera courbée. Ce profil du commerce sera fixé mécaniquement au mur support et le rang de carrelage vertical viendra en recouvrement du profil. Par analogie à ci-avant, habillage des têtes de cloisons isolées par un profil idem ci-avant mais de type U.

BARRE DE SEUIL

Fourniture et pose de seuils posés par vissage dans des chevilles scellées au sol. Seuil vissé en aluminium anodisé naturel de 35 mm de largeur

LOCALISATION : Au droit des passages de porte.

SYSTEME DE PROTECTION A L'EAU SOUS CARRELAGE

Fourniture et pose d'un système de protection à l'eau du type SCHLUTTER KERDI de la société SCHLUTER SYSTEM ou techniquement équivalent sous carrelage (SPEC) titulaire d'un avis Technique (ATEC) ou d'un Document Technique d'Application (DTA) en cours de validité, par feuilles de polyéthylène revêtues sur chaque face d'un non tissé en fibre de polyéthylène de 0,5 mm d'épaisseur y compris produits de pose connexes associés, collés sur parois verticales. Mise en œuvre conformément à l'Avis Technique (ATEC) ou au Document Technique d'Application (DTA) du procédé sous carrelage utilisé, et des systèmes de contre cloison et cloison employé dans les locaux classés EB+ collectifs et aux recommandations du fabricant.

LOCALISATION

BATIMENT CENTRAL

Niveau 0 : sanitaires Aile SUD, Sanitaires Aile NORD

Niveau 1 : Sanitaires NORD,

TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITE - PRO

UNIVERSITE TOULOUSE 1 – CCTP MACROLOT 03- COISSONS DOUBLAGE FAUX PLAFONDS- PEINTURE- REVETEMENT DE SOLS

Niveau 2 : Sanitaires NORD,
Niveau 3 : Sanitaires NORD,

BATIMENT J

Niveau 3 : Sanitaires J324, J326

BATIMENT RODEZ

BATIMENT A

- Niveau 0 : Sanitaire devant lavabo pmr

SITE ANCIENNES FACULTES

- BATIMENT LAUTMANN
 - Niveau sous-sol : Sanitaire
 - Niveau 0 : Sanitaire
- BATIMENT MDE
 - Niveau 0 : Sanitaire
 - Niveau 1 : Sanitaire
 - Niveau 3 : Sanitaire

SITE MANUFACTURE DES TABACS

- BATIMENT E
 - Niveau sous-sol : Sanitaires cafétéria
 - Niveau 0 : Sanitaires coté accueil et escalier E3
 - Niveau 1 : Sanitaires
 - Niveau 2 : Sanitaires homme et femme
 - Niveau 3 : Sanitaires
 - Niveau 4 : Sanitaires
- BATIMENT G
 - Niveau 0 : Sanitaires
- BATIMENT I
 - Niveau 2 : Sanitaires

CARRELAGE 30/30

Fourniture et pose collée au moyen d'un mortier-colle fluide C2S1 EG de carreaux rectifiés mono calibre en grès porcelainé du groupe Bla ($E \leq 0,5\%$), y compris réalisation des joints à l'aide d'un mortier fin composé de liants hydrauliques, de charges minérales fines, d'adjuvants et de pigments colorés (teintes au choix de l'architecte).

Caractéristiques des carreaux :

- format des carreaux: 600 x 300 mm
- épaisseur 10 mm
- classement UPEC U4 P3 E3 C2
- émissions dans l'air intérieur (colle, carreaux, mortier joints) classe A+
- antidérapance carreaux PC20 selon XP P 05-011 / R11 selon DIN 51130
- classification EMICODE (colle) EC1

Du type "PIETRE HIGH-TECH BAMBOO" coloris SILK GEORGETTE, de la société ARIOSTEA ou équivalent. Conception et réalisation conformes à la NF DTU 52.2 et aux recommandations des fabricants.

LOCALISATION

BATIMENT CENTRAL

Niveau 0 : sanitaires Aile SUD, Sanitaires Aile NORD
Niveau 1 : Sanitaires NORD,
Niveau 2 : Sanitaires NORD,
Niveau 3 : Sanitaires NORD,

BATIMENT J

Niveau 3 : Sanitaires J324, J326

BATIMENT RODEZ

BATIMENT A

- Niveau 0 : Sanitaire raccord carrelage devant lavabo pmr

SITE ANCIENNES FACULTES

- BATIMENT LAUTMANN
 - Niveau sous-sol : Sanitaire
 - Niveau 0 : Sanitaire
 - Niveau 0 et 1 : revêtements - ascenseur
- BATIMENT MDE
 - Niveau 0 : Sanitaire
 - Niveau 1 : Sanitaire
 - Niveau 3 : Sanitaire

SITE MANUFACTURE DES TABACS

- BATIMENT C-H
 - Niveau 0 : Sanitaires
- BATIMENT D
 - Niveau 0 : Sanitaires
 - Niveau 1 : Sanitaires
 - Niveau 2 : Sanitaires coté bâtiment B et bâtiment C
 - Niveau 3 : Sanitaires
 - Niveau 4 : Sanitaires coté bâtiment B et bâtiment C
- BATIMENT E
 - Niveau sous-sol : Sanitaires cafétéria
 - Niveau 0 : Sanitaires coté accueil et escalier E3
 - Niveau 1 : Sanitaires
 - Niveau 2 : Sanitaires homme et femme
 - Niveau 3 : Sanitaires
 - Niveau 4 : Sanitaires
- BATIMENT G
 - Niveau 0 : Sanitaires
- BATIMENT I
 - Niveau 0 : Sanitaires
 - Niveau 2 : Sanitaires
- BATIMENT Q
 - Niveau 0 : Sanitaires
 - Niveau 1 : Sanitaires
 - Niveau 2 : Sanitaires
- BATIMENT S
 - Niveau 0 : Sanitaires
 - Niveau 1 : Sanitaires
 - Niveau 2 : Sanitaires

CONTRASTE VISUEL SUR LES POTELETS

Fourniture et mise en œuvre d'un contraste visuel sur les potelets métalliques existants ou à poser, conformément aux exigences d'accessibilité pour les personnes malvoyantes.

Le contraste sera réalisé par l'application d'une bande horizontale de 10 cm de hauteur positionnée en tête de chaque potelet, à environ 90 à 110 cm du sol.

Finition de la bande : peinture résistante extérieure ou adhésif vinyle haute durabilité (à préciser selon choix MOA)

Couleur : blanc, jaune vif ou couleur contrastante par rapport à la teinte du potelet et au sol environnant, conformément à la réglementation accessibilité (arrêté du 20 avril 2017)

Application sur surface propre, dégraissée, sèche

Tenue aux UV, intempéries et frottements

Bande continue, sans bulles ni décollements

Préparation :

Nettoyage préalable des potelets

Ponçage léger si nécessaire pour une bonne accroche

Exécution :

Pose rigoureuse à l'horizontale

Hauteur uniforme sur l'ensemble des potelets

Vérification du contraste visuel effectif sur site

LOCALISATION :

SITE ANCIENNES FACULTES

- EXTERIEURE DU SITE
 - Niveau 0 : 2 POTELETS l'entrée du site côté rue des puits creusés
 - Niveau 0 : 5 POTELETS dans le jardin central

PANNEAU SIGNALÉTIQUE EXTERIEUR

Mise en place d'un panneau signalétique à l'extérieur du bâtiment, sur une des façades du RDC, explicitant les accès pour les personnes à mobilité réduite aux étages des bâtiments.

En plus de ce panneau de signalisation général, une signalétique directionnelle spécifique aux PMR aux différents étages du bâtiment sera à prévoir.

LOCALISATION :

SITE ANCIENNES FACULTES

- BATIMENT LAUTMANN
 - Niveau 0 et 1 : Accès ascenseur
- BATIMENT SUIO
 - Niveau 0 : Accès local étudiant
- BATIMENT CRA
 - Niveau 0 : Accès Conforme

SITE MANUFACTURE DES TABACS

- BATIMENT B
 - Niveau 0 : Accès Batiment